
Ajournement de la discussion du rapport des comités ecclésiastique et de Constitution sur les dispenses et les empêchements de mariage, lors de la séance du 17 mai 1791

Citer ce document / Cite this document :

Ajournement de la discussion du rapport des comités ecclésiastique et de Constitution sur les dispenses et les empêchements de mariage, lors de la séance du 17 mai 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXVI - Du 12 mai au 5 juin 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1887. p. 161;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1887_num_26_1_10918_t1_0161_0000_2

Fichier pdf généré le 10/07/2019

M. Treilhard; et j'assure qu'elle ne durera pas, parce qu'elle n'offrira aucune contradiction.

M. Lanjuinais. Je demande l'ajournement à jeudi soir.

(L'Assemblée décrète l'ajournement à la séance de jeudi soir.)

L'ordre du jour est un rapport du comité des monnaies sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire.

M. de Virieu, au nom du comité des monnaies (1). Messieurs, aucun des membres du comité des monnaies ne s'est dissimulé la détresse dans laquelle se trouve le peuple par le défaut apparent de numéraire pour l'échange des assignats. Il aurait désiré, depuis longtemps, pouvoir adopter des mesures qui puissent y subvenir. S'il s'est permis quelquefois, Messieurs, de vous demander de vouloir bien l'entendre, il s'en faut de beaucoup qu'il eût l'intention de retarder une fabrication si éminemment nécessaire; mais, Messieurs, c'était dans l'intention de vous mettre à portée de prendre toutes les mesures nécessaires pour que cette fabrication ne fût pas trompeuse pour le peuple et qu'en même temps elle rentrât dans les vues d'économie que vous n'avez cessé de vous proposer et qui sont de votre devoir.

Dans ce moment, Messieurs, le défaut de numéraire se fait sentir partout dans l'échange des gros assignats. Il n'y aurait qu'un seul moyen de subvenir efficacement à ce mal; mais je doute qu'il soit en votre pouvoir en ce moment: ce serait celui d'une fabrication d'une monnaie d'argent assez considérable pour que jamais le peuple ne pût s'apercevoir du défaut des petites sommes dont il peut avoir journellement besoin. N'osant nous flatter de pouvoir employer un tel moyen, nos vues se sont portées vers la fabrication d'une monnaie de cuivre.

Obligés de franchir une époque difficile, vous avez jugé que les assignats de 5 livres suppléeraient à ce qui manque et en même temps vous avez jugé avec sagesse qu'une monnaie de cuivre était nécessaire pour rendre les échanges. A cet égard, depuis longtemps l'opinion des bons esprits avait fixé votre jugement sur la matière qu'il convient d'employer pour cette fabrication et, dès le 11 janvier, vous avez jugé que cette monnaie devait être de cuivre pur, plutôt que faite avec le métal des cloches.

Cette question du métal des cloches a été présentée sous toutes les faces et souvent l'esprit de charlatanerie s'en est emparé. Nous avons examiné avec attention les nombreux procédés qui nous ont été soumis pour rendre le métal des cloches malléable et nous devons vous dire que, de tous ces procédés, il n'en est encore aucun jusqu'à présent qui puisse remplir notre attente.

L'un de ces projets fut de proposer comme un secret merveilleux de blanchir du cuivre, de le rendre si apparent qu'un mélange d'argent et de cuivre dans lequel il n'entrerait environ qu'un tiers d'argent fin, serait aussi beau et aussi blanc qu'un mélange dans lequel il entrerait 10 parties d'argent fin sur 12. Ce secret funeste, Messieurs, qui n'est autre chose que l'art de fabriquer de la fausse monnaie, est un secret que la métallurgie avait déjà trouvé, mais qui est proscrit par les lois de l'orfèvrerie; les bons esprits l'ont toujours repoussé et votre sagesse ne l'adoptera sûrement

pas; en tout cas, ce n'était pas à nous à vous proposer de vous servir d'un semblable moyen, qui ne pouvait pas fixer les yeux de votre comité.

D'autres ont proposé d'autres idées, comme par exemple un alchimiste est venu nous proposer un jour le beau projet de raffiner le métal des cloches, à un tel point qu'il deviendrait plus beau que le plus beau cuivre possible, aux frais modiques d'environ 15 livres pour une livre de cuivre qui vaut 20 sols et 40 sols monnayés. (Rires.)

Je vous épargnerai, Messieurs, le détail des autres procédés qui n'étaient pas infiniment plus raisonnables et qui ne sont pas dignes de vous être présentés. Il suffit de dire qu'il n'est pas un de ces procédés qui n'ait rencontré des protecteurs et qui n'ait valu à vos commissaires quelques inculpations de n'avoir pas voulu lui donner, disait-on, assez d'attention. D'après l'échantillon que je viens de vous soumettre, je vous prie, Messieurs, de juger si votre comité est en demeure, pour ne vous avoir pas fait perdre votre temps par la discussion de semblables objets.

Dernièrement, cependant, il a reparu sur la scène de nouveaux artistes qui se sont offerts, par un procédé très simple, à mettre le métal des cloches en état de soutenir les opérations du monnayage. Vous avez cru devoir ordonner à votre comité des finances, à votre comité des monnaies et à 4 commissaires de l'Académie des sciences de suivre les expériences qui pouvaient constater ce nouveau secret. Ces expériences ont été faites et, si vous désirez, je vais vous lire le procès-verbal qui a été fait. (*Oui! oui! — Non! non! le résultat seulement.*)...

Le résultat de ce travail est qu'en ajoutant 1 once de cuivre pur à 8 onces de métal des cloches et en usant d'une certaine poudre qui a été jetée dans le creuset, on a obtenu un métal qui n'a subi que très imparfaitement le laminage; qui, lorsqu'on fait couper les flancs, a montré des bords très acérés, très aigus, très cassants; qui s'est gercé dans toutes les conférences, lorsqu'on l'a soumis aux coups de balancier; et qui, au troisième coup de balancier, a été reconnu par le monnayeur d'une telle dureté, que le coin en était visiblement altéré. Il est donc évident, d'après les expériences suivies par les commissaires que vous avez désignés, que ce métal, malgré l'addition, est à la fois trop aigre, trop dur et trop cassant pour pouvoir être utilement employé aux opérations du monnayage, puisqu'il n'a pu subir suffisamment ni l'épreuve du laminage, ni même celle du coup de coin. Voilà le résultat de cette dernière expérience; s'il se présentait de nouveaux procédés qui offrissent des résultats saluaires, votre comité s'empresserait, Messieurs, de vous les communiquer.

Dans ce moment, vous ne devez plus vous occuper que de fabriquer de la monnaie de cuivre pur; et, à ce propos, nous devons observer que le désir de l'Assemblée et l'opinion qu'on a des besoins actuels, nécessitent une fabrication considérable. Cette fabrication très considérable ne peut se faire sans moyens accessoires, et nous conviendrons avec vous que vous avez dans les cloches des églises supprimées une ressource étendue, soit que vous les vendiez à la charge par les acquéreurs de payer une partie du prix en cuivre, soit que, par quelque autre moyen chimique, on parvienne à obtenir un métal qu'on puisse vendre, et avec le produit duquel on

(1) Ce document est très incomplet au *Moniteur*.